

COMMUNE DE LALIZOULE**Séance du 16 septembre 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le seize septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Maurice Deschamps, Maire.

Présents : Mrs Chades, Claisse, Conduché, Deschamps, Desfarges, et Mmes Chiron, Kahane, Klisz, Puravet

Excusés : Mrs Pesson et Pernet

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 9

Date de convocation : 12/09/2022

Date d'affichage : 12/09/2022

Délibération n°20220912_041

Objet : Création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal 2ème classe

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le Décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux,

Vu le Décret n° 2016-604 du 12 mai 2016 modifié fixant l'échelle indiciaire applicable à ce grade,

Vu le Décret n°2021-1818 du 24 décembre 2021 modifiant l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale et portant attribution d'une bonification d'ancienneté exceptionnelle,

Vu le Décret n°2021-1819 du 24 décembre 2021 modifiant divers décrets fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Vu le tableau des effectifs,

Vu la délibération en date du 29/11/2019 fixant les taux de promotion pour les avancements de grade en catégorie C,

Vu l'arrêté en date du 11/07/2022 fixant les Lignes Directrices de Gestion,

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

Accepte de créer un poste d'Adjoint Administratif Principal 2ème classe

Décide de mettre à jour le tableau des effectifs de la façon suivante :

<i>Postes</i>	<i>Nombre d'agents</i>	<i>Temps hebdo</i>
Adjoint technique titulaire	2	35/35 heures
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe titulaire	1	28/35 heures
Adjoint d'animation contractuel	1	32/35 heures

Autorise le Maire à signer tous les documents s'y afférents

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Maurice Deschamps

